

français

فرنسي

كَيْفِيَّةُ صَلَاةِ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

Comment était la prière du Prophète



De l'imam, l'érudit 'Abd Al-'Azîz Ibn 'AbdiLlâh ibn Bâz © The Association for Multi-lingual islamic Content, 2025

Baz · Abdul-Aziz ibn

"La maniere dont le Prophete (paix et benediction sur lui) accomplissait la priere.". / Baz · Abdul-Aziz

ibn - 1..- Riyadh , 2025

17p;..cm

L.D. no. 1446/15594

ISBN: 978-603-8524-54-1

كَيْفِيَّةُ صَلَاةِ النَّبِيِّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

Comment était la prière du Prophète # ?

لِفَضِيلَةِ الشَّيْخِ العَلَّامَةِ عَبْدِ العَزِيزِ بْنِ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ بَازٍ عَضِيلَةِ الشَّهُ لَهُ وَلِوَ الدَيْهِ وَلِلْمُسْلِمِينَ عَفْرَ اللَّهُ لَهُ وَلِوَ الدَيْهِ وَلِلْمُسْلِمِينَ

De l'imam, l'érudit

'Abd Al-'Azîz ibn 'AbdiLlâh ibn Bâz

Qu'Allah lui pardonne, ainsi qu'à ses parents
et aux musulmans



Comment était la prière du Prophète # ?

Louange à Allah, Seul, et que la prière et le salut soient sur Son serviteur et Messager, notre Prophète *Mouḥammad*, sur sa famille et ses Compagnons. Ceci étant dit :

Voici en quelques mots l'explication de la manière de prier du Prophète \$\mathbb{\omega}\$.\frac{1}{2} J'ai souhait\u00e9 la pr\u00e9senter \u00e0 tout musulman et \u00e0 toute musulmane afin que chacun s'efforce de l'imiter en cela, conform\u00e9ment \u00e0 sa parole \$\mathbb{\omega}\$:

صَلُّوا كَمَا رَأَيْتُمُونِي أُصَلِّي. $^{\circ}$ Priez comme vous m'avez vu prier ! $^{\circ}$

Et à nos lecteurs, l'explication qui suit :

1 - <u>Le fidèle accomplit les ablutions correctement</u>, c'est-à-dire qu'il les effectue comme Allah l'a ordonné, œuvrant ainsi selon Sa parole, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté:

¹ Note: Vous trouverez cette calligraphie arabe chaque fois que le Prophète Mouḥammad ﷺ est mentionné. Elle signifie: « qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve » et se prononce: Şaullau Llâhou 'alayhi wa sallam (مَثَلُونَ اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمُ).

² Rapporté par Al-Boukhârî (n°605).

﴿ يَنَأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِذَا قُمْتُمْ إِلَى ٱلصَّلَوٰةِ فَٱغْسِلُواْ وُجُوهَكُمْ وَأَيْدِيكُمْ إِلَى وَأَيْدِيكُمْ وَأَرْجُلَكُمْ إِلَى ٱلْمَرَافِقِ وَٱمْسَحُواْ بِرُءُوسِكُمْ وَأَرْجُلَكُمْ إِلَى ٱلْكَعْبَيْنِ ﴾ ٱلْكَعْبَيْنِ ﴾

{ Ô vous qui croyez ! Lorsque vous vous levez afin d'accomplir la prière, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes ; passez les mains mouillées sur vos têtes et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles... }¹ jusqu'à la fin du verset. Et la parole du Prophète ﷺ :

لَا تُقْبَلُ صَلَاةٌ بِغَيْرٍ طُهُورٍ.

Une prière sans purification n'est pas acceptée. ² Et sa parole a celui qui n'avait pas effectué sa prière correctement :

إِذَا قُمْتَ إِلَى الصَّلَاةِ، فَأَسْبِغِ الْوُضُوءَ.

« Lorsque tu te lèves pour [accomplir] la prière, alors fais les ablutions de manière complète. »3

2 - <u>Il se tourne vers la Qiblah</u>, qui est la Ka'bah, où qu'il soit et avec tout son corps. Il le fait en ayant l'intention dans son cœur d'accomplir la prière qu'il souhaite - qu'elle soit obligatoire ou surérogatoire - et il ne prononce pas l'intention avec sa langue. En effet, l'expression verbale de

¹ Sourate Al-Mâ`idah (La Table Servie) - Coran : 5/6

² Rapporté par Mouslim (n°224).

³ Rapporté par Al-Boukhârî (n°5782).

l'intention n'est pas légiférée, c'est une innovation. Ceci du fait que le Prophète in n'a pas prononcé l'intention, et ni ses Compagnons (qu'Allah les agrée). Il place alors devant lui ce qui servira d'obstacle entre lui et les gens lors de sa prière, qu'il soit imam ou qu'il prie seul. L'orientation vers la Qiblah est une condition de validité de la prière, sauf dans certains cas exceptionnels bien connus et expliqués dans les livres des gens de science.

- 3 <u>II prononce le *Takbîr* de sacralisation</u> disant du signifie : *Allah est Plus grand que tout !* et que l'on prononce *(Allâhou Akbar !)*. Il fait cela en regardant vers l'endroit de sa prosternation.
- 4 <u>Au moment du *Takbîr*, il lève les mains</u> à la hauteur de ses épaules ou à la hauteur de ses oreilles.
- 5 <u>Il place alors ses mains sur sa poitrine</u> ; la droite sur sa main gauche, le poignet et l'avantbras, conformément à ce qui est établi du Prophète ...
- 6 <u>Il est recommandé qu'il récite l'invocation</u> <u>de l'ouverture de la prière</u>, à savoir :

5

¹ Note : Le *Takbîr*, c'est le fait de proclamer la grandeur d'Allah en disant : (Allâhou Akbar !), il sera mentionné ainsi dans le reste du livre.

اللَّهُمَّ بَاعِدْ بَيْنِي وَبَيْنَ خَطَايَايَ، كَمَا بَاعَدْتَ بِيْنَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ، اللَّهُمَّ نَقِّنِي مِنَ الخَطَايَا كَمَا يُنَقَّى الثَّوْبُ الأَبْيَضُ مِنَ الخَطَايَا كَمَا يُنَقَّى الثَّوْبُ الأَبْيَضُ مِنَ الدَّنْسِ، اللَّهُمَّ اغْسِلْ خَطَايَايَ بالمَاءِ وَالثَّلْجِ والبَرَدِ.

- Ô Allah! Éloigne de moi mes fautes comme Tu as éloigné l'Est et l'Ouest. Ô Allah! Nettoie-moi de mes fautes comme on nettoie le vêtement blanc de l'impureté. Ô Allah! Lave-moi de mes fautes par l'eau, la neige et la grêle! (Allahoumma! Bâ'id baynî wa bayna khaṭâyâya kama bâ'adta bayna-l-machriqi wa-l-maghrib. Allahoumma! Naqqinî min khaṭâyâya kamâ younaqqâ-th-thawbou-l-abiyaḍou mina-d-danas. Allahoumma! Ighsilnî min khaṭâyâya bi-th-thalji wa-l-mâ`i wa-l-barad!)¹

Et s'il le souhaite, qu'il dise à la place :

- Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, et par Ta louange ! Béni soit Ton Nom, exaltée soit Ta Majesté ! Et il n'est de divinité [digne d'adoration] que Toi ! (soubḥânaka-Llahoumma wa biḥamdik ! Wa tabâraka-s-smouka, wa ta'âlâ Jaddouk ! Wa lâ ilâha ghayrouk !) ²

S'il utilise d'autres formules d'ouverture

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°744), Mouslim (n°598).

² Rapporté par Mouslim (n°399).

authentiques rapportées du Prophète , cela ne pose aucun problème. Il est toutefois préférable d'alterner entre celles-ci car c'est une manière plus complète de le suivre dans sa façon de faire.

Ensuite, il dit : اَعُوذُ بِاللهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيم Je cherche protection auprès d'Allah contre Satan le lapidé (A'oûdhou bi-Llâhi mina-ch-Chayṭâni-r-rajîm).

Puis: بسم الله الرحمن الرحيم - Au Nom d'Allah, le Très Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde (BismiLlâhi-r- Raḥmâni-r-Raḥîm).

Puis il récite la sourate Al-Fâtihah conformément à la parole du Prophète ::

لَا صَلَاةً لِمَنْ لَمْ يَقْرَأُ بِفَاتِحَةِ الْكِتَابِ Pas de prière pour quiconque « Pas de prière pour quiconque »² « !»²

A la fin de sa récitation, il dit : آمين - Ô Allah, exauce cette invocation ! et que l'on prononce : Âmîn ! Il le dit à voix haute lors de la prière à voix haute, et à voix basse lors de la prière à voix basse, puis il récite ce qui lui est possible du Coran.

Tout en sachant qu'après la sourate Al-

Note: « L'ouverture du livre » est l'un des noms de la sourate Al-Fâtihah (L'ouverture), la première sourate du Noble Coran.

² Rapporté par Al-Boukhârî (n°756).

Fâtiḥah, dans les prières de la mi-journée (Aẓ-Zouhr), du milieu de l'après- midi (Al-'Aṣr) et du crépuscule (Al-'Ichâ), le mieux est qu'il récite des sourates d'une longueur moyenne de la partie : « Al-Moufaṣṣal » du Coran,*1 et dans la prière de l'aube (Al-Fajr) de ses sourates longues, et dans la prière du couchant (Al-Maghrib) tantôt de ses sourates longues, tantôt de ses sourates longues, tantôt de ses sourates courtes, conformément aux récits prophétiques rapportés à ce sujet.

7- <u>Il s'incline en prononçant le Takbîr</u>² tout en levant les mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles. [Une fois incliné] il aligne sa tête avec son dos et pose ses mains sur ses genoux avec les doigts écartés et il prend bien le temps de marquer son inclinaison ; il dit alors :

Gloire et Pureté à mon Seigneur le Majestueux ! (Soubḥâna rabbîa-l-'Azîm !). Il est préférable de le répéter trois fois ou plus, et il est recommandé

¹ Note: « Al-Moufaṣṣal », c'est la partie du Coran depuis la sourate « Qâf » (50) jusqu'à la sourate « An-Nâss » (114). Les sourates de moyennes longueurs d'Al-Moufaṣṣal, sont celles allant de la sourate « An-Nabâ` » (78) à la sourate « Aḍ-Ḍouḥâ » (93) ; ses sourates longues sont celles de la sourate « Qâf » (50) à la sourate « An-Nabâ` » (78) et ses sourates courtes sont celles de la sourate « Aḍ-Ḍouḥâ » à la sourate « An-Nâss » (114).

² Voir la note à ce sujet, page 5.

de dire avec cela:

- Gloire et Pureté à Toi ô Allah et par ta Louange ! (Soubḥânaka-Llahoumma wa biḥamdik !),Ô Allah ! Pardonne-moi ! (Allahoumma Ghfir lî !)¹
- 8 <u>Il relève la tête [ainsi que son corps] de</u> <u>l'inclinaison</u> en levant ses mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles en disant :

سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمِدَه

- Qu'Allah entende celui qui Le loue! (Sami'a Llâhou Liman Ḥamidah!) Il dit cela, qu'il soit imam ou qu'il prie seul, et une fois debout, il ajoute:

- Notre Seigneur! C'est à Toi que La louange appartient! Louange abondante, bonne et bénie; autant qu'il en faut pour emplir les cieux, la Terre et ce que Tu veux après cela! (Rabbanâ Wa Laka-I-Ḥamd! Ḥamdan kathîran ṭayyiban moubârakan fih! Mil`a-s-Samâouâti, wa Mil`a-I-Arḍi, wa Mil`a mâ chi`ta min chay`in ba'dou!)²

Quant à celui qui suit l'imam, il dit lors du redressement : رَبَّنَا وَلَكَ الْحَمْدُ - Notre Seigneur !

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°817), Mouslim (n°484).

² Rapporté par Al-Boukhârî (n°711), Mouslim (n°598).

C'est à Toi que La louange appartient! (Rabbanâ Wa Laka -l-Ḥamd!) jusqu'à la fin de ce qui a été mentionné précédemment. Et si chacun d'eux, c'est à dire l'imam, le fidèle et la personne priant individuellement, ajoute:

أَهْلَ الثَّنَاءِ والْمجْدِ، أَحَقُّ مَا قَالَ العَبْدُ، وكُلُّنَا لَكَ عَبْدُ: اللَّهُمَّ لَا مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ، ولَا يَنْفَعُ ذَا لَا مُعْطِيَ لِمَا مَنَعْتَ، ولَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدِّ مِنْكَ الجَدُّ.

Et il est recommandé que chacun d'eux, l'imam, le fidèle et celui qui prie individuellement, place ses mains sur sa poitrine, comme il l'a fait lors de sa station debout avant l'inclinaison, conformément à ce qui a été établi à cet égard d'après le Prophète dans le hadith de *Wâ`il ibn Houjr* et

¹ Rapporté par Mouslim (n°477).

celui de Sahl ibn Sa'd (qu'Allah les agrée).

9 - <u>Il se prosterne en prononçant le *Takbîr*¹ et en posant ses genoux avant ses mains, si cela lui est possible ; sinon, il avance ses mains avant ses genoux, orientant ses orteils et les doigts de ses mains vers la *Qiblah*, tout en les serrant et en les étendant. Il se prosterne sur ses sept membres : le front avec le nez, les mains, les genoux et les extrémités des orteils. Il dit :</u>

سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى

- Gloire et Pureté à mon Seigneur qui est Le Plus Haut ! (Soubhâna rabbîa-I-A'lâ !) et il est recommandé de le dire trois fois ou plus, et il est souhaitable de dire avec cela :

- Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, et par Ta Louange! Ô Allah pardonne moi! (Soubḥânaka-Llahoumma Rabbanâ wa biḥamdik! Allahoumma-ghfir lî!) et il multiplie les invocations selon la parole du Prophète ::

« Quant à l'inclinaison, Exaltez y le Seigneur ; et quant à la prosternation, efforcez vous d'y faire

¹ Voir la note à ce sujet, page 5.

des invocations! Car peu s'en faut que l'on vous exauce.»¹

Il demande à son Seigneur des bienfaits d'icibas et de l'au-delà, que la prière soit obligatoire ou surérogatoire. Il écarte ses bras de ses flancs, son ventre de ses cuisses, ses cuisses de ses jambes et il soulève ses avant-bras du sol, conformément à la parole du Prophète :

« Prosternez-vous convenablement et pas vos avant-bras comme le fait le chien »²

10 - <u>II relève la tête en prononçant le *Takbîr*,³ il étend son pied gauche et s'y assoit, dresse son pied droit, place ses mains sur ses cuisses et ses genoux, et dit :</u>

- Mon Seigneur, pardonne-moi, fais-moi miséricorde, guide-moi, accorde-moi ma subsistance, préserve-moi et améliore-moi ! (Rabbi-ghfir lî, wa rḥamnî, wa-hdinî, wa rzouqnî, wa 'âfinî, wa jbournî !)⁴ et il prend bien le temps de marquer cette position assise.

¹ Rapporté par Mouslim (n°479).

² Rapporté par Al-Boukhârî (n°788), Mouslim (n°493).

³ Voir la note à ce sujet, page 5.

⁴ Rapporté par At-Tirmidhî (n°284), Aboû Dâwoud (n°850) et Ibn Mâjah (n°898).

- 11 <u>Il se prosterne une seconde fois en prononçant le *Takbîr* ¹ et effectue ce qu'il a effectué lors de la première prosternation.</u>
- 12 <u>Il relève la tête en prononçant le *Takbîr* et s'assoit brièvement, comme lors de la position assise entre les deux prosternations appelée « l'assise de repos » qui est recommandée. S'il l'omettait, cela ne lui serait pas reproché, et il n'y a ni invocation ni prière spécifique à ce moment.</u>

Ensuite, il se lève pour la seconde unité de prière, en s'appuyant sur ses genoux, si c'est possible pour lui, sinon il s'appuie sur le sol. Une fois debout, il récite la sourate *Al-Fâtiḥah* (L'Ouverture) et ce qu'il peut du Noble Coran après la *Fâtiḥah*, puis il agit comme il l'a fait lors de la première unité de prière.

13 - Lorsque la prière est composée de deux unités, comme la prière de l'aube (Al-Fajr), du vendredi (Al-Joumou'ah) et des deux fêtes (Al-'îdayn), le fidèle s'assoit après s'être relevé de la seconde prosternation, dressant son pied droit, étendant son pied gauche, posant sa main droite sur sa cuisse droite, en serrant tous ses doigts sauf l'index qu'il pointe pour indiquer l'Unicité.

S'il plie l'auriculaire et l'annulaire de sa main droite, forme un cercle avec le pouce et le majeur

¹ Voir la note à ce sujet, page 5.

et pointe l'index, c'est bon aussi, car les deux manières ont été rapportées du Prophète . Il est donc préférable d'alterner entre ces deux façons de faire. Il place sa main gauche sur sa cuisse gauche et son genou. Puis, durant cette assise, il récite le *Tachahhoud* qui consiste à dire :

التَّحِيَّاتُ للهِ وَالصَّلَوَاتُ وَالطَّيِّبَاتُ، السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ اللهِ وَبَرَكَاتُهُ، السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللهِ اللهِ وَاللهِ وَبَرَكَاتُهُ، السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللهِ اللهِ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ.

- Les salutations reviennent à Allah, ainsi que les prières et les bonnes œuvres. Que la paix soit sur toi, ô Prophète! Ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que la paix soit sur nous, ainsi que sur les vertueux serviteurs d'Allah. J'atteste qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et j'atteste que Mouḥammad est Son serviteur et Son Messager. (At-taḥiyyâtou LiLlâhi waṣ-ṣalawâti waṭ-Ṭayyibât. As-salâmou 'alayka ayyouhâ-n-nabiyyou wa raḥmatouLlâhi wa Barakâtouh. As-salâmou 'alaynâ wa 'alâ 'ibâdiLlâhi-ṣ-ṣâliḥîn. Ach-hadou Allâ ilâha illâLlâh wa ach-hadou anna Mouḥammadan 'abdouhou wa rasoûlouh).

1

¹ Note: Le *Tachahhoud*, c'est la formule que l'on prononce lorsque l'on s'assoit la première fois, après deux cycles de prière, ainsi que la deuxième fois si la prière compte trois ou quatre cycles.

Puis, il dit:

اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ، كَما صَلَّيْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ، إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ، وَبَارِكْ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ، كَما بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ، مَجِيدٌ

- Ô Allah! Prie sur Mouhammad, et sur la famille de Mouhammad, comme Tu as prié sur Ibrâhîm, et sur la famille d'Ibrâhîm, Tu es certes digne de louange et de glorification. Ô Allah ! Bénis Mouhammad, et la famille de Mouhammad, comme Tu as béni Ibrâhîm, et la famille d'Ibrâhîm. Tu es certes digne de louange et de glorification. (Allahoumma ! salli 'alâ Mouhammad, wa 'alâ âli Mouhammad, kamâ sallayta 'alâ Ibrâhîm, wa 'alâ âli Ibrâhîm, innaka ḥamîdoun majîd. Allahoumma ! bârik 'alâ Mouhammad, wa 'alâ âli Mouhammad, kamâ bârakta 'alâ Ibrâhîm, wa 'alâ âli Ibrâhîm, innaka ḥamîdoun majîd. Şalli 'alâ Mouḥammad, wa 'alâ âli Mouḥammad, kamâ şallayta 'alâ Ibrâhîm, wa 'alâ âli Ibrâhîm, innaka hamîdoun majîd. Allahoumma ! Bârik 'alâ Mouhammad, wa 'alâ âli Mouhammad, kamâ bârakta 'alâ Ibrâhîm, wa 'alâ âli Ibrâhîm, innaka hamîdoun majîd)1

Et il cherche protection auprès d'Allah contre quatre choses en disant :

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°797) et Mouslim (n°402).

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِن عَذَابِ جَهَنَّمَ، وَمِنْ عَذَابِ القَبْرِ، وَمِنْ فِتْنَةِ المَسِيح الدَّجَالِ

- Ô Allah! Je cherche certes protection auprès de Toi contre le châtiment de la Géhenne, contre le châtiment de la tombe, contre l'épreuve de la vie et de la mort et contre le mal de l'épreuve du Faux-Messie. (Allahoumma innî a'oûdhou bika min 'adhâbi jahannam, wa min 'adhâbi-l-Qabr, wa min fitnati-l-maḥiâ wa-l-mamât, wa min charri fitnati-l-massîhi-d-dajjâl!)¹

Ensuite, il invoque pour ce qu'il souhaite du bien de ce bas monde et de l'au-delà. Et s'il invoque pour ses parents ou d'autres musulmans, il n'y a pas de mal - que la prière soit obligatoire ou surérogatoire - en raison de la parole générale du Prophète dans le hadith d'Ibn Mas'oud (qu'Allah l'agrée), lorsqu'il lui a enseigné le Tachahhoud:

ثُمَّ لِيَتَخَيَّرْ مِنَ الدُّعَاءِ بَعْدُ أَعْجَبَهُ إِلَيْهِ فَيَدْعُو « Puis, qu'il choisisse les invocations qui lui plaisent le plus, et qu'il invoque »²

Et dans une autre version :

ثُمَّ لِيَخْتَرُ مِنَ الْمَسْأَلَةِ مَا شَاءَ

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°1311) et Mouslim (n°588).

² Rapporté par An-Nassâ'î (n°1298).

« Puis, qu'il demande ce qu'il veut »¹ et cela englobe tout ce qui est utile au serviteur dans ce monde et dans l'au-delà. Puis, il salue à sa droite et à sa gauche en disant : السَّلَامُ عَلَيْكُم وَرَحْمَةُ الله - Que la Paix soit sur vous, ainsi que la Miséricorde d'Allah! (As-Salâmou 'aleikoum wa raḥmatou-Llâh!).

14 - Si la prière est composée de trois unités comme celle du couchant (Al-Maghrib), ou de quatre unités comme celles de la mi-journée (Az-Zouhr), du milieu de l'après-midi (Al-'Asr) et du crépuscule (Al-'Ichâ'), il récite le Tachahhoud mentionné précédemment avec la prière sur le Prophète , puis il se lève en s'appuyant sur ses genoux, levant ses mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles en prononçant le Takbîr puis il les place sur sa poitrine comme précédemment, et il récite uniquement la Fâtihah. S'il lui arrive de réciter plus que la Fâtihah dans la troisième et la quatrième unité de la prière de la mi-journée (Az-Zouhr) à certaines occasions, cela n'est pas réprouvé car il existe des preuves à ce sujet dans le Hadith rapporté par Abou Sa'îd (qu'Allah l'agrée). Et s'il omet la prière sur le Prophète # après le premier Tachahoud, il n'y a pas de mal ; car elle est recommandée et non obligatoire à cet endroit.

¹ Rapporté par Mouslim (n°402).

Ensuite, il récite le *Tachahhoud* après la troisième unité de la prière du couchant (Al-Maghrib), et après la quatrième unité des prières de la mi-journée (Az-Zouhr), du milieu de l'après-midi (Al-'Aṣr) et du crépuscule (Al-'Ichâ') comme mentionné précédemment concernant la prière à deux unités. Ensuite, il salue à droite et à gauche. Il demande alors pardon à Allah en disant trois fois : أُسْتَغُفُولُ الله - Je demande pardon à Allah! (AstaghfirouLlâh!), puis il dit :

اللَّهُمَّ أَنْتَ السَّلَامُ وَمِنْكَ السَّلامُ، تَبَارَكْتَ يا ذَا الجَلَالِ وَالإِكْرَامِ

- Ô Allah! Tu es La Paix¹ et de Toi proviennent la paix et la sécurité. Béni sois-Tu! Ô détenteur de la Majesté et de la Magnificence! (Allahoumma Anta-s-Salâm, wa minka-s-salâm. Tabârakta! Yâ dhal Jalâli wa-l-lkrâm!)² avant de se tourner vers les fidèles, s'il est imam, puis il dit:

لَا إِلَـٰهَ إِلَّا اللهِ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَه، لَهُ المُلْكُ، وَلَهُ الحَمْدُ، وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ،

- II n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Unique, sans associé. A Lui la Royauté, à Lui la Louange et II est parfaitement capable de toute chose! (Lâ ilâha illa-Llâh, waḥdahou lâ charîka lah. Lahou-I-Moulk, wa lahou-I-Ḥamd, wa houwa 'alâ koulli

¹ Mais aussi : « Le Pur », Celui qui est à l'abri de tous défauts et manquements.

² Rapporté par Mouslim (n°591).

chay`in qadîr!)

- Il n'est de force ni de puissance que par Allah ! (Lâ ḥawla wa lâ qouwwata illa bi-Llâh)

- Ô Allah! Nul ne peut retenir ce que Tu as donné, et nul ne peut donner ce que Tu as retenu. La fortune du fortuné n'est d'aucune utilité contre Toi! (Allahoumma lâ mâni'a limâ a'ṭayt, wa lâ mou'ṭiya limâ mana't, wa lâ yanfa'ou dha-l-jaddi minka-l-jadd!)

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, et nous n'adorons que Lui. Le bienfait, la grâce et le bel éloge Lui appartiennent et Lui reviennent. (Lâ ilâha illa-Llâh wa lâ na'boudou illâ iyyâh, lahou-ni'matou wa lahou-l-faḍl, wa lahou-th-thanâ`ou-l-ḥassan)

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, nous Lui vouons un culte exclusif, et quelle que soit l'aversion qu'en éprouvent les mécréants ! (Lâ ilâha illa-Llâh, moukhliṣîna lahou-d-dîn, wa law kariha-l-kâfiroûn).1

II dit:

- Trente-trois fois : سُبْحانَ اللهِ Gloire et Pureté à Allah ! (Soubḥâna-Llah !)
- Trente-trois fois : ٱلْحَمْدُ سَِّّة - La Louange revient à Allah ! *(Al-ḥamdou li-Llâh!)*
- Trente-trois fois : اللهُ أَكْبَر Allah est plus Grand que tout ! (Allâhou Akbar !)
- Et pour compléter la centaine, il ajoute :

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Unique, sans associé. A Lui la Royauté, à Lui la Louange et Il est parfaitement capable de toute chose! (Lâ ilâha illa-Llâh, waḥdahou lâ charîka lah. Lahou-I-Moulk, wa lahou-I-Ḥamd, wa houwa 'alâ koulli chay'in qadîr!)

Après chaque prière, il récite : « le Verset du Marchepied » - Âyatou-l-Koursî ², ainsi que les trois dernières sourates du Coran : { Dis : « Il est Allah, Unique » }³, { Dis : « Je cherche protection

² Sourate Al-Bagarah (La Vache) - Coran : 2/255

¹ Rapporté par Mouslim (n°402)

³ Sourate Al-Ikhlâş (Le Monothéisme Pur) – Coran : 112

auprès du Seigneur de l'aube naissante » }¹, et { Dis : « Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes » }².

Il est légiféré pour chaque musulman et musulmane de prier quatre unités avant la prière de la mi-journée (Az-Zouhr), et deux après, deux unités après la prière du couchant (Al-Maghrib), deux unités après la prière du crépuscule (Al-'Ichâ'), et deux unités avant la prière de l'aube (Al-Fajr), soit un total de douze unités de prière.

Ces unités sont appelées : « Les prières régulières recommandées » (Ar-Rawâtib) car le Prophète « les accomplissait assidûment lorsqu'il était résident. Quant à lorsqu'il était en voyage, il les délaissait à l'exception de la prière surérogatoire de l'aube et la prière impaire (Al-Witr)³, car le Prophète « y était assidu, qu'il soit résident ou en voyage. Le mieux est de prier ces

¹ Sourate Al-Falaq (L'Aube Naissante) – Coran : 113

² Sourate An-Nâs (Les Hommes) – Coran : 114

³ Note : Il s'agit de la prière impaire qui clôture les prières de la nuit et qui s'effectue en sept, cinq, trois ou une unité de prière.

prières régulières recommandées (Ar-Rawâtib) ainsi que la prière impaire (Al-Witr) chez soi, mais si le fidèle les prie à la mosquée, cela ne pose pas de problème, selon la parole du Prophète :

« La meilleure prière que l'homme puisse faire est celle qu'il accomplit chez lui, sauf s'il s'agit d'une prière obligatoire. »¹

La persévérance dans l'accomplissement de ces unités de prière fait partie des causes d'entrée au Paradis selon la parole du Prophète ::

« Quiconque prie douze unités de prière [surérogatoires] au cours de sa journée et de sa nuit, Allah lui construit une demeure au Paradis! »²

Et s'il prie quatre unités avant la prière de l'après-midi (Al-'Aṣr), deux avant la prière du coucher (Al-Maghrib) et deux avant la prière du crépuscule (Al-'ichâ`), c'est une bonne chose ; car il est authentiquement rapporté du Prophète se ce qui l'indique.

¹ Rapporté par Al-Boukhârî (n°6860).

² Rapporté par Mouslim (n°728).

Et s'il accomplit quatre unités de prière avant la prière de la mi-journée (Az-Zouhr), et quatre après, c'est très bien, conformément à la parole du Prophète :

مَنْ حَافَظَ عَلَى أَرْبَعِ رَكَعَاتٍ قَبْلَ الظُّهْرِ وَأَرْبَعٍ بَعْدَهَا حَرَّمَهُ اللَّهُ عَلَى النَّارِ

« Celui qui veille à accomplir quatre unités de prière avant la prière de la mi-journée (Az-Zouhr) et quatre après, Allah l'a rendu interdit au feu de l'Enfer. »¹

Cela signifie qu'il ajoute deux unités de prière à la prière régulière recommandée (Ar-râtibah) d'après la prière de la mi-journée (Az-Zouhr); car elle se compose de quatre unités avant et de deux unité après. Ainsi, s'il y ajoute deux unités de prière après, il obtient ce qui est mentionné dans le hadith d'Oum Ḥabîbah (qu'Allah l'agrée).

Et c'est Allah le Maître du succès!

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète *Mouḥammad*, le fils de 'AbdouLlâh et sur sa famille, ses Compagnons ainsi que ceux qui les suivent de la meilleure des manières jusqu'au Jour du Jugement.

23

¹ Rapporté par Aḥmad (n°25547), At-Tirmidhî (n°393) et Abou Dâoud (n°1077).





Le Message des Deux Saintes Mosquées

Contenu d'orientation pour les visiteurs de la Mosquée sacrée et de la Mosquée du Prophète dans les langues



978-603-8524-54-1